

180/2011 - 8 décembre 2011

Migrants dans l'UE

Une personne sur trois âgée de 25 à 54 ans et née à l'étranger est surqualifiée pour son emploi

Contre une personne sur cinq pour les natifs

Au fil des années, le phénomène migratoire a eu un impact sur la composition des sociétés européennes. En 2010, les personnes nées à l'étranger¹ représentaient 9,4% de la population de l'**UE27**. Leur situation socio-économique était en général moins favorable que celle des natifs¹.

En 2008 dans l'**UE27**, le taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans nées à l'étranger était supérieur à celui des natifs du même groupe d'âge (10% contre 6%). Lorsqu'elles travaillent, les personnes nées à l'étranger ont souvent plus de difficultés à trouver un emploi correspondant à leur niveau d'éducation. Cette caractéristique peut être mesurée par le taux de surqualification² qui se réfère au pourcentage de personnes ayant un niveau d'éducation élevé, mais dont l'emploi ne correspond pas à ce niveau. Dans l'**UE27** en 2008, le taux de surqualification des personnes âgées de 25 à 54 ans nées à l'étranger était supérieur à celui des natifs (34% contre 19%).

Ces chiffres proviennent d'une publication³ d'**Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne**. Cette publication présente un large éventail des caractéristiques des migrants âgés de 25 à 54 ans vivant dans l'Union européenne et les pays de l'AELE. Elle examine séparément les personnes nées à l'étranger, les ressortissants étrangers et les migrants de deuxième génération. La publication décrit la situation socio-économique des migrants, comprenant l'état du marché du travail, la répartition des revenus et la pauvreté. Les raisons de la migration et la durée de résidence sont également examinées.

Des taux de chômage et de surqualification plus élevés pour les personnes nées à l'étranger

En 2008, dans l'**UE27**, le taux de chômage des personnes âgées de 25 à 54 ans nées à l'étranger était supérieur à celui des natifs du même groupe d'âge dans tous les États membres pour lesquels les données sont disponibles, à l'exception de la **Grèce** et de la **Hongrie**. Des différences particulièrement importantes étaient enregistrées en **Belgique** (14% pour les personnes nées à l'étranger contre 5% pour les natifs), en **Suède** (11% et 3%), en **Finlande** (11% et 5%), en **Espagne** (15% et 9%), en **France** (12% et 6%) et en **Allemagne** (12% et 6%).

En matière d'emploi, dans tous les États membres pour lesquels les données sont disponibles, le taux de surqualification des personnes âgées de 25 à 54 ans nées à l'étranger était nettement supérieur à celui des natifs. La différence était particulièrement marquée en **Grèce** (62% pour les personnes nées à l'étranger contre 18% pour les natifs), en **Italie** (50% et 13%), en **Espagne** (58% et 31%), à **Chypre** (53% et 27%), en **Estonie** (47% et 22%) et en **Suède** (31% et 11%).

Une personne sur trois âgée de 25 à 54 ans née à l'étranger est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale

Dans l'**UE27** en 2008, 31% des personnes âgées de 25 à 54 ans nées à l'étranger étaient considérées à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale selon les critères établis dans le cadre de la stratégie Europe 2020⁴. Le pourcentage, inférieur pour les natifs, était de 20%. Ce phénomène était observé dans tous les États membres pour lesquels les données sont disponibles, à l'exception de la **Hongrie** et de la **Lituanie**. Des différences notables étaient enregistrées en **Belgique** (36% des personnes nées à l'étranger contre 13% des natifs), en **Suède** (32% et 10%), en **Grèce** (45% et 23%), en **France** (34% et 14%), en **Autriche** (32% et 13%), en **Finlande** (31% et 13%) et au **Danemark** (31% et 13%).

Les personnes nées à l'étranger étaient également dans une situation moins favorable en matière de conditions de logement. En 2008 dans l'**UE27**, les personnes âgées de 25 à 54 ans nées à l'étranger vivaient plus souvent dans un logement surpeuplé⁵ que les natifs (23% contre 19%). Les différences étaient particulièrement marquées en **Autriche** (40% pour les personnes nées à l'étranger contre 9% pour les natifs), en **Grèce** (49% et 26%), en **Slovénie** (61% et 41%), en **France** (26% et 8%) et au **Danemark** (21% et 6%).

Situation du marché du travail des natifs et des personnes nées à l'étranger, âgées de 25 à 54 ans en 2008 (%)

	Taux de chômage						Taux de surqualification						
	Natifs			Nés à l'étranger			Natifs			Nés à l'étranger			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
UE27	6	5	6	10	10	11	19	19	19	34	32	35	
Belgique	5	4	5	14	14	14	22	20	25	29	26	32	
Bulgarie	5	5	5	:	:	:	21	23	19		:	:	
Rép. tchèque	4	3	5	7	5	10	7	7	7	20	14	28	
Danemark	2	2	2	6	5	7	14	17	12	24	23	25	
Allemagne	6	6	6	12	12	12	20	22	17	31	30	33	
Estonie	5	5	5	6	:	:	22	23	21	47	53	43	
Irlande	5	6	3	7	8	6	29	28	29	41	43	38	
Grèce	7	5	11	7	4	11	18	19	17	62	59	64	
Espagne	9	7	11	15	15	15	31	33	29	58	57	59	
France	6	5	6	12	11	12	19	16	22	27	25	28	
Italie	6	5	7	8	5	11	13	11	15	50	52	49	
Chypre	3	2	3	5	:	5	27	23	31	53	41	61	
Lettonie	7	7	6	9	8	10	16	20	14	19	20	18	
Lituanie	5	5	5	:	:	:	19	24	16	:	:	:	
Luxembourg	2	:	:	6	6	6	:	:	:	5	:	:	
Hongrie	7	7	7	6	:	:	11	10	11	14	:	:	
Malte	5	5	:	:	:	:	:	:	:		:	:	
Pays-Bas	2	1	2	5	4	6	12	10	13	22	20	23	
Autriche	3	2	3	7	7	7	21	26	15	28	27	30	
Pologne	6	5	7	:	:	:	15	15	15	:	:	:	
Portugal	7	6	8	9	7	10	14	12	15	25	24	27	
Roumanie	5	6	4	:	:	:	9	9	9		:	:	
Slovénie	4	3	4	:	:	:	7	6	8	:	:	:	
Slovaquie	9	7	10	:	:	:	10	11	8		:	:	
Finlande	5	4	5	11	11	:	18	13	22	30	:	:	
Suède	3	3	3	11	10	12	11	11	11	31	33	30	
Royaume-Uni	4	4	4	6	6	7	20	17	23	24	22	27	
Islande	2	2	:	:	:	:	7	7	7	:	:	:	
Norvège	2	2	2	5	5	:	11	11	11	26	28	24	
Suisse	2	1	2	6	5	8	21	22	18	19	17	20	

Source: Enquête sur les forces de travail 2008

[:] Données non disponibles ou non publiées en raison de la faible taille de l'échantillon

Conditions de vie des natifs et des personnes nées à l'étranger âgées de 25 à 54 ans, en 2008 (%)

	Personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale							Taux de surpopulation						
	Natifs			Nés à l'étranger			Natifs			Nés à l'étranger				
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
UE27*	20	19	21	31	29	32	19	19	19	23	23	23		
Belgique	13	12	15	36	37	36	2	2	2	14	12	15		
Bulgarie	36	36	37	:	:	:	52	51	53	:	:	:		
Rép. tchèque	13	12	15	30	27	32	31	30	33	42	43	40		
Danemark	13	15	12	31	30	32	6	6	6	21	24	19		
Allemagne	19	18	20	28	29	27	7	7	7	13	11	14		
Estonie	16	17	15	18	15	20	42	40	43	54	54	53		
Irlande	20	18	21	23	20	25	4	4	5	6	8	3		
Grèce	23	22	24	45	46	44	26	26	25	49	51	47		
Espagne	18	17	18	32	33	32	3	3	3	12	13	11		
France	14	12	15	34	28	39	8	8	7	26	23	28		
Italie	22	21	23	34	31	37	25	25	26	39	40	39		
Chypre	13	13	14	30	28	31	1	1	1	3	4	3		
Lettonie	26	25	27	28	25	30	59	57	61	58	50	63		
Lituanie	22	21	23	21	24	18	52	51	53	57	62	52		
Luxembourg	9	6	11	23	21	24	4	4	4	14	16	13		
Hongrie	27	27	27	21	22	19	52	52	52	56	56	55		
Malte	16	14	17	19	20	17	4	4	3	4	1	6		
Pays-Bas	13	13	12	23	19	26	1	1	1	3	1	4		
Autriche	13	12	14	32	31	33	9	9	10	40	41	38		
Pologne	28	29	28	:	:	:	52	52	51	:	:	:		
Portugal	22	21	23	26	26	25	15	16	15	23	22	25		
Roumanie	39	39	39	:	:	:	61	61	60	:	:	:		
Slovénie	15	16	15	22	24	21	41	40	42	61	64	59		
Slovaquie	18	17	18	24	:	:	46	45	47	52	:	:		
Finlande	13	13	12	31	33	29	5	6	5	8	9	8		
Suède	10	9	10	32	35	30	8	9	8	20	21	19		
Royaume-Uni	18	16	19	25	24	25	5	4	5	14	13	14		
Islande	10	10	10	18	19	17	6	6	6	12	17	7		
Norvège	10	10	11	23	19	26	4	4	4	11	11	11		

Source: Statistiques de l'UE sur les revenus et conditions de vie 2008

- 1. **Né à l'étranger**: personne dont le lieu de naissance (où de résidence habituelle de la mère au moment de la naissance) est situé en dehors du pays de son lieu habituel de résidence.
 - **Natif**: personne dont le lieu de naissance (où de résidence habituelle de la mère au moment de la naissance) est le pays de son lieu habituel de résidence.
- 2. **Taux de surqualification** est défini comme le pourcentage des travailleurs ayant un niveau d'éducation élevé, c'est-à-dire ayant terminé l'enseignement supérieur (CITE 5 ou 6), qui occupent des emplois peu ou moyennement qualifiés (CITP niveaux d'occupation 4 à 9).
- 3. **Eurostat**, "Migrants in Europe A statistical portrait of the first and second generation", disponible gratuitement en format pdf sur le site web d'Eurostat. Disponible seulement en anglais. La version papier de la publication sera disponible prochainement.

^{*} Estimation d'Eurostat pour les personnes nées à l'étranger

[:] Données non disponibles ou non publiées en raison de la faible taille de l'échantillon

- 4. **Personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale**: sont les personnes concernées par au moins une des trois conditions suivantes:
 - Personnes à risque de pauvreté sont celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu équivalent-adulte disponible inférieur au seuil de pauvreté qui est fixé à 60% du revenu médian national équivalent-adulte (après transferts sociaux). Le revenu équivalent-adulte est calculé en divisant le revenu total du ménage par sa taille, déterminée par l'application des pondérations suivantes: 1,0 au premier adulte, 0,5 aux autres membres du ménage âgés de 14 ans ou plus et 0,3 à chaque membre du ménage âgé de moins de 14 ans.
 - Personnes en situation de privation matérielle grave ont des conditions de vie limitées par un manque de ressources et sont confrontées à la privation d'au moins 4 des 9 éléments suivants. Ils ne sont pas en mesure: 1) de payer un loyer ou des factures courantes, 2) de chauffer correctement leur domicile, 3) de faire face à des dépenses imprévues, 4) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, 5) de s'offrir une semaine de vacances en dehors de leur domicile, 6) de posséder une voiture personnelle, 7) un lave-linge, 8) un téléviseur couleur, ou 9) un téléphone.
 - Personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail sont les personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels en moyenne les adultes (âgés entre 18 et 59 ans) ont utilisé moins de 20% de leur potentiel total d'emploi au cours de l'année passée. Les étudiants sont exclus.

Plus d'informations sur la stratégie Europe 2020 sont disponibles sur: http://ec.europa.eu/europe2020/index en.htm.

- 5. Une personne est considérée comme **vivant dans un logement surpeuplé** si le ménage, prenant en compte sa composition et sa taille, ne dispose pas d'un nombre minimum de pièces. Ce nombre minimum est égal à:
 - une pièce pour le ménage;
 - une pièce par couple dans le ménage;
 - une pièce pour chaque personne âgée de 18 ans et plus;
 - une pièce par couple de célibataires du même sexe âgés entre 12 et 17 ans;
 - une pièce pour chaque personne seule entre 12 et 17 ans, non incluse dans la catégorie précédente;
 - une pièce par couple d'enfants de moins de 12 ans.

Publié par: Service de presse d'Eurostat

Pour plus d'informations sur les données:

Tim ALLEN
Louise CORSELLI-NORDBLAD
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Katarzyna KRASZEWSKA Tél: +352-4301-34 341 katarzyna.kraszewska@ec.europa.eu

Les communiqués de presse d'Eurostat sur internet: http://ec.europa.eu/eurostat